

## 2005-2025 : LES 20 ANS DE LA LOI HANDICAP

### 20 ANNÉES D'AVANCÉES GRÂCE À L'IMPLICATION DE TOUS



Le 11 février 2025 marquera les 20 ans de la Loi handicap qui représente une étape clé pour l'égalité des droits et des chances pour les personnes vivant avec un handicap. Elle instaure le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental. La concrétisation de cette loi nécessite l'implication de tous les partenaires. Ce 20<sup>e</sup> anniversaire est l'occasion de revenir sur les avancées significatives mais aussi sur les défis qu'il reste à relever. Des événements seront organisés les prochains mois par l'ensemble des partenaires institutionnels présents dans la Manche.



**JEAN MORIN**  
Président du Département de la  
Manche



**XAVIER BRUNETIÈRE**  
Préfet de la Manche



**FRANÇOIS MENGIN-LECREULX**  
Directeur de l'ARS Normandie

**vous convient à la présentation des 20 ans de la Loi handicap et le programme des animations en lien avec cet anniversaire,**

le mardi 11 février 2025 à 14h,  
à la Maison du Département à Saint-Lô, bâtiment Huguette Maïza

Programme :

14h : présentation de la politique handicap dans la Manche

14h45 : pièce de théâtre